

DÉPARTEMENT DES
PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Extrait du registre des délibérations du
Conseil Municipal de la
Commune de
LESCUN
Séance du 19 mai 2023

Nombre de Membres en exercice : 10

Membres présents : 8

Date de convocation : 15 mai 2023

L'an deux mil vingt-trois et le dix-neuf mai, le Conseil Municipal de la commune de Lescun, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Danielle GAY, Maire.

Présents : Mme GAY Danielle, Mme POMPIGNAC Maud, Mme CAUSSANEL Marlène, M. DRILHOLE Patrick, Mme ASSERQUET Françoise, Mme RACHOU Mégane, Mme LARRIEU Jacqueline, M. METZGER Vincent,

Absents : Mme LOPEZ Hélène, M. RACHOU Patrick,

Procurations : M. RACHOU Patrick à Mme RACHOU Mégane

Secrétaire de séance : Mme ASSERQUET Françoise

2023-D024 Objet - Décision modificative n°1 – TE64

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

La Maire expose que les provisions de l'opération n° 124 – Enfouissement des réseaux prévues sur l'article 21538 doivent être déplacées sur l'article 204182.

Elle propose de modifier le budget comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
204182 (204) : Bâtiments et installations	116 391,11		
21538 (21) - 124 : Autres réseaux	-116 391,11		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE d'adopter la décision modificative budgétaire comme détaillé dans le tableau ci-dessus.

Acte certifié exécutoire,
Danielle GAY
Maire



P.O
V.D.J